

*Déclarations ministérielles*

**Mme le Président:** A l'ordre. Le député débat la question. Je tiens à mettre le député en garde. Quand il dit qu'il a été induit en erreur, il faut qu'il précise. C'est une chose grave que de dire à la Chambre qu'un député a été délibérément induit en erreur par un ministre. Le député ne l'a pas dit. La première fois le député a dit par inadvertance et la deuxième fois il ne l'a pas dit, mais je suis persuadée que le député a voulu dire «par inadvertance». Je tiens à mettre le député en garde, parce que par deux fois j'ai failli me lever pour le faire. Maintenant, c'est fait.

Si le député n'est pas satisfait de la réponse, il pourra la poser demain ou par la suite pendant la période des questions, pour essayer d'en obtenir une qui lui donne satisfaction. Cependant, il n'y a pas là matière à privilège.

**L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel):** Madame le Président, étant donné que la déclaration consignée est apparemment inexacte et que le ministre des Finances est ici en ce moment, ne pourrait-on lui donner l'occasion de nous expliquer pourquoi, d'après lui, sa réponse est exacte même si elle ne correspond pas aux documents qu'il a déposés le jour de la présentation du budget?

**Mme le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Non. Le ministre en aura l'occasion une autre fois, mais pas maintenant.

## M. WRIGHT—PRÉAVIS DE LA QUESTION DE PRIVILÈGE

**M. Bill Wright (Calgary-Nord):** J'ai prévenu la présidence cet après-midi que j'allais soulever la question de privilège. Je la soulève donc pour protester contre mon incapacité d'aider mes électeurs à cause du ministre des Approvisionnements et Services (M. Blais) . . .

**Mme le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député pourrait-il reprendre son siège? J'ai presque oublié l'avis de la question de privilège que m'a communiqué le député. De cet avis était absente la déclaration requise par le Règlement, et c'est pourquoi le député aura à remettre à la présidence un nouvel avis accompagné cette fois d'une déclaration relative à l'affaire qu'il voudrait soulever comme question de privilège. Le député a négligé de le faire dans son premier avis. Je me dois d'être exigeante à cet égard, car la présidence doit pouvoir étudier la question à l'avance de façon à être en mesure de préparer toute décision éventuelle et citer les références à l'appui de sa décision. La simple courtoisie veut que l'on communique ces renseignements à la présidence et, de toute façon, le Règlement l'exige.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

## LE BUDGET

ANNONCE DE LA PUBLICATION D'UN COMMUNIQUÉ  
CONCERNANT LES FUSIONS ET LES RÉORGANISATIONS DE  
SOCIÉTÉS

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, comme je l'ai

déjà dit au leader à la Chambre, je préviens la Chambre que je publierai un communiqué après la fermeture de la bourse concernant les fusions et les réorganisations de sociétés et pour établir certaines règles de transition, étant donné les changements apportés par le budget. Je dois en prévenir la Chambre puisqu'il s'agit d'une question budgétaire. Je ne peux cependant en donner les détails avant la fermeture des marchés boursiers.

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Je m'étonne que le ministre répète la même erreur deux jours d'affilée. Il vient de nous prévenir qu'il annoncera des changements concernant les règles provisoires régissant les fusions et les acquisitions. Toute personne la moins informée sait que la compagnie visée est la Dome Petroleum Limited qui se dispose à fusionner avec la Hudson's Bay Oil et la Gas Company Limited. Il est incroyable que le ministre fasse cette déclaration après avoir faite la même erreur hier en annonçant, pendant que la bourse était encore ouverte, que les règles concernant les IRLM seraient modifiées provoquant ainsi une hausse des titres des sociétés concernées. Je pensais que le ministre aurait appris sa leçon. Il est impensable que le ministre des Finances (M. MacEachen, qui siège à la Chambre comme ministre et comme député depuis si longtemps, fasse la même erreur deux fois de suite. Je pensais qu'il aurait fait preuve d'un meilleur discernement.

\* \* \*

## PÉTITIONS

## M. CORBETT—VIA RAIL—LE RÉTABLISSEMENT DU SERVICE

**M. Bob Corbett (Fundy-Royal):** Je présente ici une pétition portant plus de 1,400 signatures qui viennent s'ajouter aux 19,000 qui ont déjà été déposées, toutes signatures de Canadiens qui demandent le rétablissement au Canada du service ferroviaire voyageurs.

Ces gens demandent que le gouvernement, et surtout le ministre des Transports (M. Pepin), ne sépare pas les enfants de leur mère, les maris de leur femme, ne prive pas les personnes âgées de confort et de chaleur et fasse preuve de bonté et de compréhension plutôt que d'agir en véritable écorcheur dément.

## M. WISE—LES RÉPERCUSSIONS DES TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS

**L'hon. John Wise (Elgin):** Plus tôt aujourd'hui, j'ai eu l'occasion de présenter personnellement au premier ministre (M. Trudeau) une liste de 250 lettres de protestation. J'ai maintenant la tâche très désagréable mais nécessaire de déposer à la Chambre une pétition signée par 5,786 citoyens de la ville de St. Thomas, dans le comté d'Elgin, dans ma propre circonscription d'Elgin. Cette pétition témoigne du ressentiment et de la colère des électeurs d'Elgin. Je suis persuadé, quant à moi, qu'elle témoigne de l'attitude de tous les Canadiens à l'égard des faillites d'entreprises et d'exploitations agricoles, des saisies et des maisons que leur propriétaire doivent vendre par suite de la politique des taux d'intérêt élevés du gouvernement.